

COMMUNE DE ST CRÉPIN

Liste des délibérations du conseil municipal Du 22 avril 2024

Nombre de conseillers : Le vingt-deux avril deux mil vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. CADOT Matthieu, maire, en séance ordinaire,

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 9

Quorum : 6

Présents, M. Matthieu CADOT, Mme Céline ROUIL, M. Éric BOUCLY, M. Ronald VERNOUX, Mr Freddy VINET, M. Luc DUCLOS, M. André MARCHAIS,

Absents excusés : Mme Charlène GRIFFON (pouvoir Mme Céline ROUIL), M. Denis GORRON (pouvoir M. Matthieu CADOT), Mme Cécile MAIRAND

Secrétaire de séance : M ; André MARCHAIS

Convocation envoyée le 16 avril 2024

Convocation affichée le 16 avril 2024

Séance ouverte à 18H30

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 février 2024.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 mars 2024.

Décisions du conseil municipal :

Volet Ressources humaines :

D2024- Prime pouvoir d'achat exceptionnelle des agents

Questions diverses :

- Aménagement place de l'église : arbres avec les capricornes, entrée de la parcelle A520 et régularisation foncière
- Permanence du bureau de vote pour les élections du 9 juin.
- Scène d'été avec le CAC le jeudi 18 Juillet à Saint-Crépin, au programme « La guinguette ambulante »
- Le permis d'aménager des parcelles de Mme BABIN route d'Azay a été accepté sous réserve que la borne incendie prévue place de l'église soit opérationnelle.
- Date de la commission de contrôle des listes électorales (entre le 17 et le 20 Mai)
- Le tirage au sort des jurés d'assise aura lieu 30 Mai 2024 à 18h00 à la mairie de Saint-Jean d'Angely. La présence d'un élu est obligatoire.
- Points sur les travaux d'assainissement. Arrêté du maire pour fermeture de la voie communale n°9 (de la fin de la rue de la fontaine, juste avant le lavoir, à la rue du Logis)

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 février 2024.

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 mars 2024.

Le procès-verbal du conseil municipal du 14 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

Volet Ressources humaines :

- D2024-14 : Prime pouvoir d'achat exceptionnelle des agents;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **INSTAURE** la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle telle que présentée ci-dessus ;

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel le montant de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle versée aux agents concernés dans le respect des dispositions réglementaires et celles présentées ci-dessus ;

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 27 Mai 2024 à 18h30.

La séance est levée à 20h00.

Signatures des délibérations du conseil municipal du
22 avril 2024

Auteur de l'acte	Matthieu CADOT, maire
Date de publication sur le site internet de la commune	23/04/2024
Matthieu CADOT, maire	
André MARCHAIS – secrétaire de séance	